



## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2025 À 18H30

Date de la convocation : **24 janvier 2025**

### Membres Présents : 11

M. Pascal RIVEAU, Maire, *Président de séance*,  
Mme Patricia FONTANEAU, *adjointe au maire*,  
M. Joël BEDIS, *adjoint au maire*,  
M. Cyrille FORMANTIN, *conseiller municipal*,  
M. Ludovic CARTEAU, *conseiller municipal*,  
Mme Sylvie HOFMAN, *conseillère municipale*,

Mme Katia TAUZIÈDE, *conseillère municipale*,  
M. Benoît VIELET, *conseiller municipal*,  
M. Max PAYET, *conseiller municipal*,  
Mme Judicaël SENEZE, *conseillère municipale*,  
M. Pierre NAVARRO, *conseiller municipal*,

### Membres Excusés : 03

Mme Véronique MITRASOUF, *adjointe au maire*,  
M. Benoît DUPONT, *conseiller municipal*

M. Mickaël VEYSSIÈRE, *conseiller municipal*,

### Pouvoir Donné : 01

M. Benoît DUPONT a donné pouvoir à M. Joël BEDIS

*Il est précisé que mr Benoît VIELET participera à la séance en visio et pourra donc prendre part au vote de chaque point de la séance.*

***Mme Patricia FONTANEAU est nommée secrétaire de séance***

L'an deux mil vingt cinq, le trente janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal RIVEAU.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès verbal de la séance du 19 décembre 2024.  
Celui-ci est approuvé à l'**unanimité** des membres présents.

Il est demandé de rajouter à l'ordre du jour le retrait de délégation d'une adjointe.  
Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

### **AFFAIRE N° 1 : ARRÊTÉ INTERDICTION DE CIRCULATION**

*(arr. V01 2025)*

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

*Un arrêté de circulation notifiant les points de collecte du SMICVAL a été pris.*

*Monsieur le Maire précise qu'en dehors des voies communales où se trouvent les points de collecte des déchets, la circulation des véhicules du SMICVAL sera interdite.*

### **AFFAIRE N° 2 : DÉLIBÉRATION AMENDES DE POLICE DÉPÔT SAUVAGE**

*(délib. 012025)*

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

*Une proposition de grille tarifaire est présentée à l'assemblée. Elle présente les amendes proposées pour les différents dépôts sauvages qui auront lieu sur la commune.*

*Après plusieurs questionnements et après concertation, il est demandé de statuer sur les tarifs proposés*

**VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

**DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ**

**AFFAIRE N°3 : DÉLIBÉRATION NOUVEL ADRESSAGE COMMUNAL**

(délib. 022025)

**Rapporteur** : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Une présentation des nouvelles dénominations de noms de rues est faite. Une validation doit être accordée pour finaliser le processus entamé avec la Poste qui a accompagné la commune dans cette démarche.

**VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION****PRINCIPE VALIDÉ À L'UNANIMITÉ****AFFAIRE N°4 : RESTES À RÉALISER 2024 - CRÉDIT DE REPORT 2025**

(délib. 032025)

**Rapporteur** : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le maire fait état des dépenses d'investissement qui ont été engagées mais qui non pas été réalisées au cours de l'année passée ou qui ne sont pas terminées ainsi que les recettes qui n'ont pas été encore perçues.

Ci-joint le tableau s'y référant :

COMPTE - LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
2135 opé 140 : Maison DARTIER	145.352,00 €	
21534 opé 154 : Extension Réseau ENEDIS	13.664,90 €	
2158 opé 158 : Salle des 4 Vents	4.095,60 €	
21316 opé 149 : Reprise concessions	7.899,36 €	
203 : Frais d études	1.153,28 €	
2111 : Vente terrain		64.100,00 €
13251 : Fonds de Concours 2023		25.000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>172.165,14 €</b>	<b>89.100,00 €</b>

**VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION****PROPOSITION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ****AFFAIRE N°5 : CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS SUR LA COMMUNE**

(délib. 042025)

**Rapporteur** : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur Riveau fait lecture de la délibération qui est proposée dans le but de lancer une campagne de stérilisation des chats errants afin de lutter contre la prolifération de ces animaux sauvages. Une convention de partenariat entre l'Association Clara, la Communauté de Communes de l'Estuaire et la Collectivité va être rédigée. Cette campagne devra avoir lieu avant le 30 juin 2025. Les frais de stérilisation seront financés par une subvention obtenue par la CCE. Les frais de capture seront partagés de moitié entre la commune et la CCE

**VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION****PROCÉDURE VALIDÉE À L'UNANIMITÉ****AFFAIRE N°6 : MANDATEMENT DES FACTURES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2025**

(délib. 052025)

**Rapporteur** : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une erreur s'est glissée sur le calcul de la limite d'autorisation à mandater des factures d'investissement 2025 délibérée le 19 décembre 2024. L'enveloppe accordée est de 49.289,12€. Cette décision annule et remplace donc la précédente décision prise.

**VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION****DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ****AFFAIRE N°7 : RETRAIT DÉLÉGATION ADJOINT**

(délib. 062025)

**Rapporteur** : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire présente aux élus la procédure de retrait de délégation d'un adjoint. Il précise qu'un arrêté a été rédigé et transmis aux services de l'État en date du 29 janvier 2025, relatif au retrait de la délégation accordée à madame MITRASOUF. Il demande à l'assemblée de se positionner sur le maintien ou non de celle-ci dans son poste d'adjoint.

**VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION****DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ : RETRAIT DE MME MITRASOUF DE SES FONCTIONS D'ADJOINT**

## **QUESTIONS DIVERSES**

- *Élections 2026 : monsieur Riveau fait un tour de table afin que chacun puisse statuer sur ses intentions pour les prochaines élections municipales.*
- *Distribution des coffrets pour les aînés : un listing de distribution est réalisé.*
- *Madame Hofman informe l'assemblée qu'une date a été retenue pour la marche d'Octobre rose 2025 : le samedi 18 octobre. Un atelier panneaux va être mis en place.*

*La séance est levée à 20h20.*

***La Secrétaire de séance***  
***Mme Patricia FONTANEAU***

***Le Maire***  
***Mr Pascal RIVEAU***